

Commune de Saint-André de l'Epine
Réunion du Conseil Municipal
Séance du 8 JANVIER 2016

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 8 janvier 2016 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Serge Montaigne, Maire.

Présents : Montaigne Serge, Marie Myriam, Eudes Alain, Gardie Isabelle, Larsonneur Jean-Claude, Lebas Nathalie, Lebouteiller Mathilde, Lecornu Loïc, Sauvage Cécile, Chopin Jessica, Catherine Sandra.

Absents excusés : Salagnac Gaétan, Rabec David, Martial Nicolas (procuration à Serge Montaigne)

Secrétaire de séance : Lecornu Loïc

I. SIGNATURE ET APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DE REUNION

II. POINT SUR LES LOCATIONS

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les deux locataires de la commune sont à jour de leur loyer.

Monsieur et Madame Fleury vont signer prochainement leur bail qui prend effet à la date du 1^{er} janvier 2016 et rencontreront monsieur le maire la semaine prochaine pour finaliser leur dossier.

III. POINT SUR LE PLU

Madame Marie informe le conseil municipal qu'une réunion va avoir lieu le vendredi 15 janvier 2016 en présence des agriculteurs et des entreprises de la commune.

L'Entreprise SAP participe activement à tous les débats afin que le futur document d'urbanisme tienne compte de son projet de développement.

Madame Marie précise que le processus de transformation du POS en PLU se déroule suivant le calendrier prévu et que l'enquête publique devrait avoir lieu cet été.

IV. ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

La facture n° 1508072703 ayant été réglée deux fois, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'encaisser le chèque de la PPG DISTRIBUTION correspondant à un avoir de 212,77€.

V. **INFORMATIONS DIVERSES**

- *Les travaux de fibre optique au hameau pied devraient commencer le 25 janvier 2016.*
- *Monsieur le maire fait le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu à ST-LO AGGLO le 17 Décembre 2015 concernant les gros travaux d'investissement prévus sur les 4 années à venir (technopôle, extension du centre aquatique.....)*

- **RPI**

Le Maire évoque la situation du RPI et souligne l'augmentation importante du budget mis à la charge des communes, en particulier pour St-André.

Une première rencontre avec les maires des communes de ST Georges d'Elle et de St Pierre de Semilly s'est déroulée le 05 janvier afin d'évoquer la difficulté liée à cette augmentation de charges excessive pour la commune.

Monsieur le Maire a demandé lors de cette réunion une répartition des charges selon le critère du nombre d'élèves fréquentant le RPI de chaque commune et non selon le critère du nombre d'habitants comme actuellement.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le sujet sur l'avenir du RPI sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil du 05 février 2016.